

# **VOLONTAIRES DE L'EDUCATION**

## **( Français – Arabe)**

Ministère de tutelle : Ministère de l'Education  
Direction du Projet des Volontaires de l'Education  
Immeuble Diez 3<sup>ème</sup> étage Gueule Tapée  
Tél. : 823 81 97 / 823 28 33

### **I. BUT DU PROJET :**

Donner un coup d'arrêt à la tendance à la baisse du taux Brut de Scolarisation (TBS)  
Lutter contre les disparités régionales – développer la scolarisation des filles afin de réduire les disparités entre garçons et filles – contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement – faire fonctionner les milliers de classes qui vont être construites.

### **II. QUALITES REQUISES :**

Goût pour le travail intellectuel – aisance dans les contacts humains, en particulier avec les enfants – sens des responsabilités – sens de l'initiative – capacité d'adaptation à des milieux variés (ruraux, urbains) – bonne élocution (pas de bégaiement).

### **III. CONDITIONS :**

- Etre âgé de 18 à 35 ans au 31 décembre de l'année du concours ( une dérogation d'âge de 3 ans peut être accordée)
- Etre titulaire au moins du BFEM, du Brevet arabe pour les candidats arabisants ou de tout autre diplôme académique supérieur.

### **IV - EPREUVES**

Le test de recrutement se fera au niveau de chaque IDEN et comporte :

- Epreuve écrite de Dissertation française ou arabe.
- Entretien de confirmation

### **V- DOSSIER DE CANDIDATURE**

- Une demande manuscrite adressée à l'IDEN de son choix
- Un extrait de naissance (sans date limite)
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de six (6) mois
- Un certificat médical d'aptitude à l'enseignement
- Une copie légalisée du diplôme

Le dépôt des dossiers se fera au niveau de l'Inspection Départementale de l'Education nationale (IDEN) choisi par le candidat.

### **VI - FORMATION ET MATIERES ENSEIGNEES**

C'est une formation théorique et pratique à temps plein. Les matières enseignées :

Pédagogie générale et pratique – psychologie de l'enfant – français – morale professionnelle- législation- éducation physique – travail manuel – confection de matériel didactique – initiation aux métiers, aux arts ...  
Stages : d'imprégnation – pratique – de responsabilité entière

### **VII - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Le recrutement direct pour la formation des volontaires est organisé régulièrement depuis 1996. chaque année un quota est fixé en fonction des besoins dans les différentes localités pour les options arabe et française. Les besoins en instituteurs sont devenus élevés avec l'objectif de réalisation de l'Education pour tous et la mise en œuvre du PDEF.

A titre transitoire les écoles de formation d'instituteurs servent de cadre d'accueil pour la formation spéciale des Volontaires de l'Education.

Un plan de carrière a été conçu pour leur permettre d'accéder au titre d'instituteur.

Ainsi l'agent est d'abord Volontaire de l'éducation (2ans) puis Maître contractuel et enfin Instituteur titulaire après réussite à son examen professionnel (CEAP -CAP)

NB : En cas de réussite au test de recrutement, le volontaire est tenu de servir obligatoirement pendant deux ans dans l'IDEN qu'il aura librement choisie.

# ECOLE NORMALE SUPERIEURE

## E.N.S

Ministère de Tutelle : Ministère de l'Education

Adresse : Avenue Bourguiba B.P. 5036 Dakar –Fann – Téléphone : 824 22 42

Textes de référence : Décrets n° 75 –555 du 02-06-75 et 75-1050 du 15-10-75

81-1206 du 08-12-1981 modifié.

### **I. BUT DE L'ECOLE :**

- assurer la formation pédagogique des professeurs d'enseignement moyen et secondaire dont la formation a été assurée par les facultés ;
- assurer à la demande la formation pédagogique de tout autre personnel enseignant de niveau égal ou supérieur ;
- assurer la formation des cadres de contrôle de l'enseignement élémentaire ;
- effectuer des recherches dans le domaine de la pédagogie et produire des documents d'enseignement ;
- organiser des séminaires de réflexion et des stages de recyclage pour les personnels enseignants ;
- assurer la formation continue des enseignants et aider à leur promotion professionnelle ;
- gérer la formation universitaire préalable des enseignants titulaires au titre de la promotion professionnelle, avant leur entrée en section de formation des professeurs ;

#### **Section F1C**

- professeurs de collège d'enseignement moyen (P.C.E.M) dans les disciplines scientifiques (mathématiques – physique ou mathématiques – sciences naturelles séries  $S_1, S_2, S_3$ ) et littéraires (lettres-anglais, lettres-espagnol ou lettres-histoire géographie séries  $L_1, L_2, S_1, S_2$ ). Décret n° 81-1206 du 8-12-1981)

Diplôme préparé : Certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Moyen (C.A.E.C.E.M).

Durée de la formation : 2 ans

Régime de l'école : régime d'internat selon les places disponibles – mixte.

Bourse : elle n'est plus automatique.

### **II. QUALITES REQUISES :**

Etre de nationalité sénégalaise et être reconnu apte à servir dans l'enseignement – être de bonne moralité – aimer l'enseignement – avoir une bonne conscience professionnelle et une bonne condition physique – être prêt à servir dans n'importe quelle région du Sénégal.

### **III. CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

- Etre titulaire d'un Bac  $L_1, L_2, S_1, S_2, S_3$  ;
- Etre âgé de 27 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours ;
- Il n'y a pas d'admission sur titre, ni d'équivalences possibles ;
- Dispense d'âge : réglementation de la fonction publique ;

### **IV. EPREUVES DE SELECTION :**

- Option : Mathématiques – sciences physiques  
Mathématiques – sciences naturelles  
Mathématiques – durée 4h – coef. 4  
Sciences physiques : durée 3h – coef. 3  
Sciences naturelles : durée 3h – coef. 3
- Option : Lettres - anglais  
Lettres - espagnol  
Texte suivi de questions : durée 4h – coef. 4  
Langue : durée 3h – coef. 4  
Lettres – histoire-géographie  
Texte suivi de questions : durée 4h – coef. 4  
Histoire – géographie : durée 3h – coef. 4

#### **V. DOSSIER DE CANDIDATURE - LIEU DE DEPOT :**

- Une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ENS mentionnant l'option du candidat ;
- Un extrait d'acte de naissance datant de moins de six mois;
- Un extrait du casier judiciaire (moins de six mois) ;
- Un certificat de bonne vie et mœurs (moins de six mois) ;
- Un certificat de visite et de contre visite médicale ;
- Un certificat de nationalité sénégalaise ;
- Des droits d'inscription de trois mille cinq cents francs ( 3 500F CFA) ;
- Une enveloppe de format moyen affranchie à 450 F à l'adresse du candidat ;
- Une photocopie légalisée du diplôme de Bac ou de l'Attestation de réussite

Dossier à déposer à l'ENS au service de la scolarité.

#### **VI. DATES ET LIEUX HABITUELS DU CONCOURS :**

Au mois d'octobre à l'Ecole Normale Supérieure.

Ouverture des inscriptions : début août

Clôture des inscriptions : en septembre

#### **VII. FORMATION ET MATIERES ENSEIGNEES :**

1<sup>ère</sup> année :

- Etude théorique des programmes de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.
- Formation psychopédagogique et professionnelle comprenant :
  - Une formation psychologique :
  - Une formation pédagogique :
  - L'étude de l'histoire de l'éducation :
  - Des travaux dirigés :
  - Formation méthodologique et pratique du futur professeur .
  - Enseignement de la morale professionnelle.

2<sup>ème</sup> année :

- Formation du futur professeur à ses tâches d'encadrement et d'animation d'activités para, péri ou post scolaires.
- Formation du futur professeur à ses tâches d'administration scolaire.

#### **VIII. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

L'emploi n'est pas garanti à l'issue de la formation.

Après cinq ans (5) de service effectif, les professeurs de collèges titulaires peuvent faire le concours de l'Ecole Nationale d'Administration ou se présenter au concours des inspecteurs de l'enseignement élémentaire, Salaire : indices 1141 – 2615

Le concours a lieu régulièrement.

**ECOLE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE**  
**( E.S.P)**  
**DEPARTEMENT ECONOMIE FAMILIALE DE L'EX-ENSETP**

Ministère de tutelle : Ministère de l'Education  
Texte de référence : décret n° 79-1002 du 24 octobre 1979  
Adresse : Corniche ouest, cité Claudel BP5089 Dakar  
Téléphone : (221) 825. 08. 79 télécopie (221) 825. 55. 94

**I. BUT DU DEPARTEMENT :**

Former en quatre (04) ans des professeurs d'enseignement moyen technique pratique en économie familiale.

**II. QUALITES REQUISES :**

- Une bonne santé ;
- Un sens psychologique averti ;
- De la personnalité ;
- Aimer l'économie familiale ...

**III. CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

- Etre de nationalité sénégalaise ;
- Etre titulaire du bac S<sub>2</sub> ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- Etre âgé de 23 ans plus au 31 décembre de l'année du concours.

**IV. EPREUVES DE SELECTION :**

- 1) Epreuves d'admissibilité
  - Français
  - Sciences naturelles
  - Sciences physiques
- 2) Epreuve d'admission
  - Entretien avec le jury

**V. DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- Une demande manuscrite adressée au directeur de l'ESP;
- Un extrait de naissance datant de moins de trois mois ;
- Une fiche de candidature à remplir à la scolarité de l'ESP lors du dépôt du dossier ;
- Un certificat de nationalité ou à défaut une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ;
- Les relevés de notes des deux semestres de la classe de première et de terminale ;
- Le relevé de notes du baccalauréat ;
- Une copie certifiée conforme de l'attestation de réussite au baccalauréat ;
- Une enveloppe timbrée à 200 F portant le nom et l'adresse du candidat ;
- Trois mille cinq cents francs ( 3.500 FCFA ) pour frais de dossier.

Les dossiers de candidature sont à déposer au Service de la Scolarité de l'ESP (ex- ENSUT), BP. 5089, Cité Claudel. Dakar.

**VI. DATES ET LIEUX DE CONCOURS :**

Les inscriptions ont lieu habituellement en septembre - octobre.

**VII. FORMATION ET MATIERES ENSEIGNEES :**

L'économie familiale recouvre diverses matières : biologie et physiologie cellulaire, biologie et physiologie humaine, économie, économie domestique, éducation manuelle et technique, hygiène et pathologie, initiation

au dessin technique, nutrition, obstétrique, pédiatrie, sciences physiques, statistiques, psychopédagogie, anglais, sociologie, psychologie du développement...

La formation pédagogique comporte un stage d'enseignement au cours de la quatrième année dans un ou plusieurs établissements de Dakar et l'élaboration d'un dossier documentaire.

#### **VIII. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

L'obtention de la bourse d'études et le recrutement dans la fonction publique en fin de formation ne sont plus automatiques.